



# Procès-Verbal

## Commission Régionale des Coupes

---

### Réunion du Lundi 15 Juillet 2024

Président : M. Pierre LONGERE.

Présent(e)s : Mme HARIZA Abtisssem, M. HERMEL.

### **ENGAGEMENTS COUPE DE FRANCE 2024/2025**

---

Clubs engagés au 1<sup>er</sup> juillet 2024 : 908 clubs.

**1<sup>er</sup> tour : le dimanche 25 août 2024.**

**Information** : Qualifiés au 7<sup>ème</sup> tour fédéral : 20 équipes

### **Réunion Préparatoire de la Commission Régionale des Coupes :**

La commission se réunira les 23 et 24 juillet 2024 sur le site de Cournon.

Ordre du Jour :

- Bilan saison écoulée.
- Détermination des rencontres des 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> tours de la Coupe de France 2024/2025.

### **ENGAGEMENTS COUPE DE FRANCE FEMININE 2024/2025**

---

La Commission Régionale des Coupes informe de l'ouverture via FOOTCLUBS des engagements pour l'édition 2024/2025 de la Coupe de France Féminine.

- ▶ Les clubs nationaux et régionaux sont engagés automatiquement par le Pôle Compétitions.
- ▶ Les clubs départementaux devront procéder à leur engagement en confirmant OBLIGATOIREMENT leur accord. Pour valider cet engagement, vous devez donner votre accord avant le 15 août 2024 et bien vérifier ensuite que le statut « pré-engagé » n'apparaît plus. Si votre engagement a été effectué correctement, le statut « engagé » doit s'afficher.
- ▶ Pour les nouveaux clubs ou ceux qui n'y avaient pas participé la saison 2023/2024, vous devez vous inscrire en saison 2024-2025 via le menu : « Epreuves (Championnats & Coupes) – Compétitions officielles » puis « Nouvel engagement (+) » puis « Fédération Française de Football ». Cliquez ensuite sur la compétition pour laquelle vous souhaitez engager une équipe puis cliquez sur « Etape suivante ». Enfin, renseignez les éléments demandés (choix de l'équipe, de l'installation sportive et désidératas) puis validez l'ensemble de vos actions.

**La date limite d'engagement est fixée au 15 août 2024 (dernier délai).**

**Droits d'engagement : 26 Euros**

**1<sup>er</sup> tour le dimanche 08 septembre 2024.**

**Information** : Qualifiés au 1<sup>er</sup> tour fédéral : 9 équipes.

### **ENGAGEMENTS COUPE GAMBARDELLA CREDIT AGRICOLE 2024/2025**

---

La Commission Régionale des Coupes informe de l'ouverture via FOOTCLUBS des engagements pour l'édition 2024/2025 de la Coupe Gambardella Crédit Agricole.

- ▶ Les clubs nationaux et régionaux sont engagés automatiquement par le Pôle Compétitions.

► Les clubs départementaux devront procéder à leur engagement en confirmant OBLIGATOIREMENT leur accord. Pour valider cet engagement, vous devez donner votre accord avant le 20 juillet 2024 et bien vérifier ensuite que le statut « pré-engagé » n'apparaît plus. Si votre engagement a été effectué correctement, le statut « engagé » doit s'afficher.

► Pour les nouveaux clubs ou ceux qui n'y avaient pas participé la saison 2023/2024, vous devez vous inscrire en saison 2024-2025 via le menu : « Epreuves (Championnats & Coupes) – Compétitions officielles » puis « Nouvel engagement (+) » puis « Fédération Française de Football ». Cliquez ensuite sur la compétition pour laquelle vous souhaitez engager une équipe puis cliquez sur « Etape suivante ». Enfin, renseignez les éléments demandés (choix de l'équipe, de l'installation sportive et désidératas) puis validez l'ensemble de vos actions.

**La date limite d'engagement est fixée au 20 juillet 2024 (dernier délai).**

**Droits d'engagement : 26 Euros**

## **COURRIERS RECUS**

---

- US ST VICTOR: Noté.
- S.C. LANGOGNE: Noté.
- E. S. REVERMONTAISE : Noté.
- ST GEOIRE EN VALDAINE : Noté.

## **FINALE REGIONALE DU NATIONAL BEACH SOCCER**

---

La finale régionale du National Beach Soccer s'est disputée le dimanche 30 juin 2024 au Parc Omnisport de VICHY.

La Commission réitère ses remerciements au District de l'Allier et à ses deux clubs partenaires : R.C. VICHY et U.S. VENDAT BELLERIVE BRUGHEAS pour leur excellent accueil, et à la Direction du Parc Omnisports de VICHY pour la mise à disposition des installations.

Au terme des rencontres de la journée, BEACH TEAM CEVENNES MERIDIONALES a acquis le droit de représenter la Ligue à la Finale nationale prévue à CHATEAUROUX du 18 au 21 juillet 2024.

Classement final :

- 1 - BEACH TEAM CEVENNES MERIDIONALES
- 2 – RHONE CRUSSOL FOOT 07
- 3 – U.S. VENDAT BELLERIVE BRUGHEAS

A regretter l'absence excusée de l'Ent. Sp. REVERMONTAISE.

## **AMENDE**

---

**ENTENTE SPORTIVE REVERMONTAISE (514055)**

Le club est amendé de la somme de 200 € pour l'absence de son équipe à la Finale régionale du National Beach Soccer du 30/06/2024.

***Cette décision est susceptible d'appel devant la Commission d'Appel de la Ligue dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de sa notification dans le respect des dispositions de l'article 190 des Règlements Généraux de la F.F.F..***

Le Secrétaire Général,

La Secrétaire de Séance,

Pierre LONGERE

Abtisse HARIZA